



Délibération n°2022-62

Date de la convocation : 20 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	14
Nombre de conseillers votants :	14
- dont « pour » :	14
- dont « contre » :	0
- « abstention » :	0

Objet : Fixation du lieu du prochain conseil d'administration

Le mardi 26 juillet à 14h30

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Peyrehorade, sous la présidence de Monsieur Serge LASSERRE, Vice-Président en exercice :

Étaient présents : Marie-Noëlle APOLDA, Robert BACHERE, Valérie BRETHOUS, Corinne de PASSOS, Henriette DUPRE, Dominique DUPUY, Julie FIALIP, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Jean-François LATASTE, Jean-Marc LESCOUTE, Gisèle MAMOSER, Marie-Hélène SAGET, Roland TOUYA

Absents : Christelle CAMOUGRAND, Ginette GASSIE, Jacques HERNANDEZ, Eliane LAPEGUE, Lucie LOUBERE

Personnes invitées : Damien DELAVOIE, Conseiller départemental

Secrétaire de séance : Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le lieu du prochain conseil d'administration,

Après avoir entendu Monsieur le Vice-Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** que le prochain conseil d'administration se tiendra à Misson, salle du conseil, Siège annexe du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans.
- Le Vice-Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président,

Serge LASSERRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.